



**Forêts fragilisées,  
Arbres fragiles  
=  
DANGER**



Novembre 2019, avec **5 décès de professionnels** et plusieurs blessés très graves, un mois NOIR pour la profession dans les travaux forestiers.  
**Les chutes de branches sont à l'origine** de tous ces accidents.

## **FORESTIERS REDOUBLEZ DE VIGILANCE !**

Rappel de consignes essentielles de sécurité en cette période.

**Avant l'abattage** d'un arbre, réalisez **OBLIGATOIREMENT** :

- un **TEMPS D'OBSERVATION PREALABLE** de l'arbre, de son houppier et son environnement immédiat. Ne sous-estimez aucun danger !
- un **CHEMIN DE REPLI** de 15 à 20 mètres, obliquement à la direction d'abattage, à utiliser dès le début de la chute de l'arbre. **Ne restez pas à proximité !**

Sur un arbre dépérissant, les vibrations générées par les coups de masse sur le(s) coin(s) peuvent provoquer des chutes de branches. Utiliser des alternatives pour le faire tomber (câblage, coin mécanique...).

**Après l'abattage, VERIFIEZ les branches et houppiers alentour.**

Ces deux consignes viennent en complément des autres mesures de sécurité :

- Porter ses équipements de protection individuelle de sécurité ;
- Eviter le travail isolé et respecter les distances de sécurité ;
- Identifier les dangers particuliers et les communiquer à toutes les personnes concernées ;
- Organiser en amont les secours : personnels formés SST, identification du point de rencontre des secours le plus accessible, trousse(s) de secours, véhicule dans le sens du départ, voies d'accès libres, etc.

